

Maurice, abandonnée depuis peu par les Hollandais, et la baptisèrent île de France (2).

Lorsqu'en 1719, la Compagnie des Indes Orientales fut absorbée par la nouvelle Compagnie des Indes fondée par Law, les armateurs malouins furent probablement indemnisés au moyen des billets ou actions du financier. Les attaches de la Compagnie des Indes avec la Bretagne restèrent très étroites du fait de l'installation de son port d'armement et de débarquement à Lorient. Cette ville devint pour le personnel de la Compagnie une seconde patrie, quand elle n'était déjà pas la première.

Il faut aussi compter que l'agent principal à Bourbon, de l'ancienne Compagnie comme de la nouvelle, Antoine Desforges-Boucher, était natif de Brest et se rattacha plus intimement à la Bretagne par ses deux mariages. C'est dire que le livre de M. Lougnon, puissamment documenté, tableau captivant des débuts difficiles d'une colonie que la plume de Bernardin de Saint-Pierre a introduite dans notre histoire littéraire, concerne tout un secteur de la vie et de la population de notre province, tout ce qui, par goût ou sous l'action des circonstances, se tournait vers les établissements français que baigne l'Océan Indien.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Jean CHOLEAU. *Métiers, « Confrairies » et corporations de Vitré avant la Révolution*. Tome IV. Les métiers de l'habillement. Vitré, Unvaniez Arvor, 1957. In 8°, p. 267-359, fig., plans.

M. Choleau qui a déjà consacré trois fascicules aux souvenirs de différents métiers vitréens, à ceux qui concernent l'habitation (t. I), l'alimentation, (t. II), l'hygiène (t. III), et qui traite de l'instruction dans le t. V, paraissant actuellement en livraisons dans la revue *Le Pays breton*, a voulu consacrer le présent volume aux artisans du tissu et du cuir : teinturiers, tisserands, tanneurs, cordonniers, etc., ainsi qu'aux confréries où dominaient ces métiers comme celle du Saint-Sacrement. Il

(2) Dans cette expression le mot *île* est un nom commun qui ne fait pas partie du nom propre, ce qui le différencie du nom de l'Île-de-France, province de la métropole. Les colons en parlant de ladite île l'appellent France, absolument.

donne également à celle des marchands d'Outre-mer, des pages qui seront avidement lues. Il a rassemblé ici quantité de renseignements qui, sans lui, risquaient de disparaître et qui enrichiront l'histoire des institutions et celle des mœurs.

B. P. H.

Colonel GILLOT. *Un aide de camp de Napoléon, le général Le Marois. Préface du général Weygand.* Paris, éd. du Conquistador, 1957. In-16, 253 p., fig., pl., portraits, cartes.

Jean Le Marois n'a été ni maréchal, ni duc. Cependant aide de camp de Napoléon il a été chargé de commandements et de gouvernements importants. Peut-être ses qualités, son sentiment humain l'ont-ils fait affecter à des tâches moins brillantes que d'autres parce qu'à l'arrière-plan des opérations militaires et plus loin de l'œil du maître. Là sans doute est la raison qui l'a maintenu dans un demi-jour. Par bonheur il a laissé des archives, notamment un précieux registre de correspondance, qui garde le texte de toutes les instructions reçues par lui ou émanées de lui. C'est sur ce fonds entièrement neuf et conservé dans des archives privées que le colonel Gillot s'est appuyé, c'est dire tout ce qu'il révèle d'inconnu. C'est le rôle du général Le Marois dans le recrutement de l'armée, dans la chasse aux réfractaires, dans la répression des rebelles qui retiendra le plus l'attention des lecteurs qui, irrésistiblement, chercheront des termes de comparaison avec des temps plus proches. Le Marois, natif de la Manche, a été, à deux reprises, en 1803 et en 1812, chargé de la surveillance des côtes du nord de la Bretagne, aussi, à ce titre, nous appartient-il. Certes ces postes ont tenu peu de place dans sa carrière mais le livre du colonel Gillot est si riche d'enseignements que nous n'avons pas voulu négliger de le signaler à nos lecteurs.

B. P. H.

Gaëtan BERNOVILLE. *Terre de Bretagne. Les Sœurs de Rillé, congrégation des religieuses adoratrices de la justice de Dieu.* Préface de S. E. le cardinal Roques. Paris, B. Grasset (1957). In-12, 243 p., pl., portraits. Prix : 690 francs.